



DECLARATION COMMUNE AMRF/FNCOFOR



SAMEDI 30 SEPTEMBRE

CONGRÈS DES MAIRES RURAUX DE FRANCE 2023 ALPE D'HUEZ

La forêt rend des services essentiels à tous : génération d'oxygène, pompe et stockage de carbone, source de fraîcheur, protection des sols contre l'érosion, rôle essentiel dans le cycle de l'eau, tampon des températures extrêmes, réservoir de biodiversité, production de bois et de biomasse renouvelable, bien-être des populations.

La forêt subit de fortes altérations : dépérissement, attaque de scolyte, feux et tempête dévastateurs liées pour l'essentiel au réchauffement climatique, au point de remettre en cause ces fonctions et ces rôles essentiels.

Face à ce constat partagé, **l'AMRF et la FNCOFOR souhaitent faire converger leurs forces pour demander à l'Etat que la préservation de la forêt soit une priorité nationale.**

Pour cela nous unissons notre voix pour demander la création d'un **Secrétariat d'Etat dédié** et des financements à la hauteur des enjeux pour les acteurs concernés.

Nous souhaitons rallier dans notre démarche tous les autres acteurs de la forêt ; établissements publics -ONF, CNPF- syndicats de propriétaires, coopératives, experts, autres...



De nouvelles manières de travailler doivent être appréhendées, notamment pour placer les Elus des communes rurales au cœur du dispositif. **La gestion de la forêt doit se construire à l'échelle des territoires, en concertation avec les acteurs locaux. Une animation locale** doit être assurée pour permettre un dialogue entre les différentes parties prenantes. Cette animation doit s'appuyer sur **un socle de connaissance scientifique et impartial sur l'état et l'évolution de la ressource.**

Les documents de gestion doivent prendre en compte et de manière prioritaire, la protection des aménités environnementales de la forêt et en même temps décliner les différentes fonctions et usages dans une logique de gestion durable. De la même manière, l'ordre des usages du bois doit être respecté : bois d'œuvre, bois d'industrie bois-énergie.

L'AMRF et la FNCOFOR ouvrent un travail sur la durée, de rapprochement de leurs deux structures pour avancer ensemble sur les enjeux d'avenir de la forêt, construire une convergence des engagements, un vocabulaire partagé, et le portage d'innovations territoriales -PLF, par exemple- **en lien avec les autres acteurs, sans oublier le milieu de la recherche.**

A minima une rencontre annuelle rassemblera les deux associations pour un séminaire national de travail en commun. Un plan d'action sera formalisé et mis à jour chaque année.

Michel Fournier
Président de l'AMRF

Dominique Jarlier
Président de la FNCOFOR

